

SOS Petits Princes - La famille relais - Acteur d'une équipe

*La famille relais se trouvera confrontée **aux risques de la relation d'aide**. L'association lui doit un accompagnement qui la soutienne dans la rencontre avec une famille en crise et en délicatesse avec les travailleurs sociaux et le magistrat. Quelques repères théoriques peuvent la mettre à l'abri de s'abimer dans les tâches qu'elle fera à la demande de l'association SOS PP. Quelques outils pour approcher une famille dont la demande sera certainement pressante et oppressante, pour déjouer quelques pièges. Le TS est lui-même confronté aux mêmes défis. Voilà qui de part et d'autres devrait inspirer à la bienveillance. Une conscience partagée de la délicatesse des positions de chacun ... où chacun sait que le succès de l'autre garantit mieux le sien.*

Le **scénario**, ou plan de vie, se construit dès la petite enfance. Une façon d'appréhender les autres, le monde et soi-même qui se construit des « leçons » que nous tirons de ce que nous observons, interprétons, ressentons et entendons autour de nous, et cela dès le plus jeune âge. De ce processus inconscient à la recherche de la réponse à la question « comment être aimé » chacun construit un cadre de référence qui lui est propre. Une redéfinition de la réalité qui rend le monde prévisible, compréhensible, contrôlable...plus sécuritaire. Sans trop le savoir nous défendons cette « construction illusoire » allant jusqu'à rechercher des partenaires, des professions, des convictions professionnelles qui nous aident à faire progresser notre scénario. Cette construction s'érige dans le transgénérationnel.

Si l'on considère que faire de la relation d'aide son ouvrage principal n'échappe pas à cette règle, il y a fort à parier que l'AS, l'éducateur et autres psycho-sociaux isolés font courir le risque à leurs « clients » de devenir partenaires scénariques. Ainsi, si s'occuper de l'autre devient un **devoir** qui protège la FR d'être à l'écoute de ses manques, œuvrer à l'autonomie de l'autre n'est possible qu'en l'invitant à épouser ses propres méconnaissances (processus actif et inconscient de non-connaissance). Auto-référencement dans lequel le TS dicte à l'autre une vision du monde conforme à son propre scénario.

L'**épi-scénario** a ceci de particulier qu'il nous conduit à rechercher des personnes qui agissent ou agiront les mises en œuvres scénariques que nous nous serions interdites (de part notre éducation, sur-adaptation...). C'est un peu comme agir - inconsciemment- par personne interposée. La conséquence en est que l'autre, l'aidé, avec ses « travers », est nécessaire au premier. On voit mal soutenir le changement dans cette prison relationnelle. Il s'agit d'une relation à deux, l'autre manifeste bien entendu une appétence particulière pour cette place. Ce qui revient à dire que l'assistanat naît d'un partage d'un « besoin d'offrir » et d' une « attente de recevoir ».

Imaginons tel TS dont la fin scénarique serait la destruction du lien social comme seule possibilité de se protéger de parents manquants. Ne pouvant l'agir pour son propre compte, se devant de faire progresser son scénario, il choisirait pour « partenaire » des familles en lutte contre toutes personnes porteuses d'une force symbolique d'autorité. Il est à craindre qu'il participe à les équiper davantage pour « réussir » leurs propres avancées scénariques que pour les libérer d'un combat inutile dont l'entretien de la souffrance serait le but secret. Forme de détournement de l'aide ou les protagonistes trouvent « leur compte ».

Quand le système familial entre en **résonance** avec l'histoire du TS (ou de la famille relais) il y a fort à parier qu'ils ont en partage des histoires qui génèrent des vécus semblables. Vécus qui ont pour effet d'amplifier l'émotion ou de se perdre dans un même système de méconnaissances. Un même attachement à la « non connaissance » d'une réalité émotionnelle érigée en système défensif ou encore une amplification d'un vécu aux tonalités émotionnelles communes. Ici débute le risque de sidération et donc d'aveuglement. C'est parfois au niveau des représentations que s'harmonisent les positions TS/Famille. La représentation que se fait le TS des « cassosesses » est aussi nourrie des partages dans les cuisines des services ou se prennent les cafés. Ils s'y échangent des propos qui les aident à ériger une frontière entre eux et les « clients ». De l'aveu de bon nombre d'entre nous il arrive que la frontière qui partage l'aidant de l'aidé est si ténue que l'on se sauve de cette résonance en amplifiant quelques traits de caractère de l'aidé, jusqu'à faire usage de diagnostic qui s'érige en paravent et nous rassurent en nous rappelant de quel côté on se trouve. Un peu comme la blouse de l'infirmier et la toge de l'avocat. Mais ça ne sauve pas du vécu émotionnel contre lequel s'érigerons des défenses. Retenons que le risque de tamponnement entre vécus des uns et des

autres pourrait pousser aux dérapages entraînant le renforcement des représentations disqualifiantes qui s'en suivent.

Dans le **transfert**, le client me perçoit un pas à côté de qui je suis. A cet endroit je suis quelqu'un d'autre et je suis invité à répondre à partir de cette redéfinition de qui je suis. C'est à cette place que l'aidé est amené à nous attribuer des éprouvés, des vécus, que nous ne connaissons pas de nous même. Bien malgré lui, l'aidant a à faire face à des intentions qui lui seraient attribuées et qu'il ignore de lui. Cet inconfort peut être perçu ou non. L'aidant peut ou pas se défendre contre cette bizarrerie dont il se sent victime sans pour autant être en capacité de conceptualiser ce qui lui arrive. C'est là que s'enclenche le détournement du projet de la relation d'aide. A ce moment l'aidant est en incapacité d'intervenir au profit de son client.

Sans voir venir ce qui arrive l'aidant risque bien de se mettre à faire, plutôt que de faire faire. Revenons à l'exemple évoqué dans l'épi-scenario, le TS (ou la famille relais) se mettrait à entamer des procédures contre le TE ou contre l'ASE plutôt que de faire faire et de laisser la famille mettre ses compétences en œuvre. Allant jusqu'à dicter à la famille la révolte qu'elle doit mener. (Révolte de qui ?) Dans cette relation transférentielle particulière, on imaginerait bien la famille répondre au besoin de satisfaire le TS plutôt que de s'engager dans une démarche qu'elle ferait sienne. C'est aussi dans cette construction que le TS se trouve être en **coalition** avec la famille contre le système au lieu de préférer une position d'alliance avec la famille. L'intervenant doit être dans la recherche de construction d'alliance qui permet d'être tout à la fois avec les acteurs de la protection de l'enfance et avec la famille. Comme s'il déclarait « Je peux être toute à la fois avec vous et avec les professionnels de la protection. Quand je suis avec vous je ne suis pas contre eux. Quand je suis avec eux, je ne suis pas contre vous. » Hors de cela, l'intervenant est en coalition contre le système. Il ne pourra jamais être écouté à cette place.

Ces réalités bien humaines imposent à qui œuvre à aider l'autre de soumettre sa pratique au **regard croisé**. Celui de son institution, de ses équipiers, d'un superviseur. L'apport d'un travail psychothérapeutique sera souvent la cerise sur le gâteau. L'intervision, la **supervision** et la psychothérapie visent une diminution de l'impact du scénario du TS, tant sur sa vie que sur la relation professionnelle. Bref la

relation d'aide nécessite du tiers. Pratique encore assez peu de mise tant dans les centres de formation que dans les services.

L'intervenant doit faire partie d'une équipe qui le mandate. Il a besoin d'exposer son intervention à une équipe qui puisse lui offrir le regard tiers qui l'aide à voir de lui ce qu'il ne voit peut de son seul regard. Il a besoin d'un regard bienveillant qui ne le contraint pas à se retenir dans ce partage. Le regard qui est posé sur lui n'aura d'efficacité que s'il est donné en cadeau.

Le **soutien apporté à la famille relais** doit lui apporter toutes les protections qui la préservent des risques de répondre à l'invitation d'entrer en coalition. Il convient qu'à chaque étape de sa rencontre avec la famille elle soit accueillie par son équipe (SOS PP et personnes ressources). Elle retournera rencontrer la famille habitée du projet de s'exprimer au nom d'une association dont elle porte le projet. L'équipe prendra soin de définir avec elle les tâches qui seront les siennes lors de la rencontre suivante. Un aller-retour fréquent qui garantira à la famille relais de « maîtriser le faire faire » plutôt que de s'enliser dans le faire. Il est possible que la famille, à son insu, veuille faire un autre usage de l'association que celui pour lequel elle se constitue. Cet avancement d'étapes en étapes est d'autant plus précieux qu'il faut esquiver tout risque de se laisser enfermer dans un Job qui serait mené contre une référente ou contre le magistrat. L'association est responsable de la conduite de ces actions et donc responsable de la construction du schéma d'intervention qui donne le plus de garantie d'accompagner la rencontre famille/ASE vers le succès. L'échec serait de transformer la famille relais en bouclier.